

Le 22 juillet 1770 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/26 (f°165)

Heureuse acquisition des épices, Poivre vous en rendra compte. Je demande pour lui la place d'Intendant.

A l'Isle de France le 22 juillet 1770

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte séparément de tout ce qui a rapport à l'heureuse acquisition que nous venons de faire du gérofler et du muscadier parce que M. Poivre a trop de part à cette opération importante pour vouloir en aucune façon la faire valoir.

Si je n'ai pas le bonheur d'y avoir contribué, au moins ai-je la satisfaction de me voir par là même autorisé à vous représenter sans partialité le mérite de ceux qui y ont travaillé et à vous demander les grâces qu'ils semblent avoir méritées.

Je commence, Monseigneur, par M. Poivre lui-même. Vous connaissez mieux que personne la part qu'il a eue à ce grand événement. Je ne chercherai point à vous retracer ce que vous avez su vous-même pénétrer, avant d'avoir jamais vu cet ordonnateur, puisque c'est à vos vues méditées depuis le moment que la Marine est entrée dans votre département, que la France devra éternellement sa plus riche branche de commerce, car je ne dois pas vous laisser ignorer que les muscadiers et les géroflers croissent à vue d'œil, ce n'est qu'un commencement ; mais il est d'un augure bien favorable.

Je me borne donc, Monseigneur, à vous demander la place d'intendant dans cette colonie pour M. Poivre qui, après vous, sera toujours regardé comme le bienfaiteur de cette île. J'ai dès ce moment, et, (j'ose vous assurer que c'est la vérité) la satisfaction de partager avec lui le titre de Père, dont les habitants veulent bien nous honorer.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, ... Le Ch. Desroches

* * *